



BILAN 2021-2022

Philippe Boulen Président de la commission

Clap de fin pour la saison 2021 – 2022, elle ne restera pas gravée dans les mémoires pour un nombre important de clubs nationaux qui voient leur équipe première reléguée, c'est la dure loi du sport avec ses joies et ses tristesses :

Il faut reconstruire sur des bases solides, quoiqu'il arrive cela reste une expérience qui ne peut qu'enrichir le club.

Pour les clubs régionaux, celle-ci a été ce que l'on appelle habituellement une saison de transition avec encore malheureusement des reports à gérer dus à la pandémie et aux difficultés de reprise. Ce qui veut dire que la suivante, nous le souhaitons, redeviendra "normale".

En effet, durant ces neuf derniers mois la CTOC a été très, trop complaisante, ne croyez pas que nous n'avons pas vu mais nous souhaitons aider les clubs dans la reprise plutôt que les assommer d'amende.

- Peu d'amende pour les forfaits (sauf lors de la 2^{ème} phase qui modifient les classements) qui nous ont pourtant empoisonné la vie : passage de 4 à 3 poules en Excellence et Honneur territoriale avec la refonte des schémas d'accessions et de relégations, ainsi que pour la N3F et la PNF. Sans compter les forfaits isolés dans de nombreuses catégories qui là aussi ont obligé la CTOC à remodeler les championnats et les clubs à en subir les conséquences.
- Pas une amende pour les retards de saisie des conclusions.
- Pas une amende pour les retards de remontée des résultats.
- Pas d'amende pour l'absence d'officiel de table

Je disais donc "normale", cela veut dire le retour de l'exigence réglementaire pour la saison 2022/2023, sans vouloir sanctionner pour sanctionner, juste pour que chaque club puisse avoir de la visibilité sur son avenir, que la CTA puisse organiser ses désignations avec un préavis suffisant. Donc il faudra respecter nos règlements généraux et particuliers.

Les schémas de compétition resteront à l'identique, comme prévu dans nos RG, pour la saison 2022 – 2023, nous allons entamer une discussion avec les clubs pour savoir si ce format est bon ou si on revient à des poules moins nombreuses mais qui impliquent plus de distance et surtout des descentes supplémentaires.

Merci à nos secrétaires pour le travail accompli, au Conseil d'administration et au Conseil du Territoire pour leur confiance ainsi qu'aux membres de la commission pour leur travail.